



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE  
MRC DE PORTNEUF**

Séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire, le mercredi 25 janvier 2017 à 17 h 30, à laquelle étaient présents;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire,

Madame, Messieurs, Ghislain Matte, Guy Germain, Josée Martin et Sylvie Drouin tous membres du conseil formant quorum.

Madame Christine Genest, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Mesdames Louise Magnan et Annie Breau sont absentes.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente séance, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil de la manière et dans les délais prévus par la loi.

**17 H 35 : ARRIVÉE DE M<sup>me</sup> SYLVIE DROUIN**

**RÉSOLUTION NO 2017-01-19**

**SOUSSION STANTEC / ÉTUDE D'ALTERNATIVES  
NOUVEL EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport final déposé par la firme Stantec le 13 janvier dernier concernant les coûts estimés pour le site retenu pour l'implantation du réservoir à deux chambres d'eau potable

**CONSIDÉRANT QUE** ce rapport provoque une hausse importante des investissements reliés au projet;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a formulé une demande à la firme Stantec pour procéder à l'étude de deux nouvelles alternatives sur l'implantation du réservoir d'eau potable;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Stantec a déposé une soumission au montant de 13 216 \$, plus taxes pour l'étude d'alternatives pour le nouvel emplacement du réservoir d'eau potable;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. GHISLAIN MATTE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité ratifie l'acceptation de la soumission de la firme Stantec au montant de 13 216 \$, plus taxes pour l'étude d'alternatives pour le nouvel emplacement du réservoir d'eau potable.

**ADOPTÉE**



**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Aucune.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut énumérées, sont projetées par le conseil municipal.

**EN FOI DE QUOI**, je signe ce certificat ce 25 janvier 2017.

*Christine Genest*

Christine Genest  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**RÉSOLUTION NO 2017-01-20**

**FIN DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR M<sup>me</sup> JOSÉE MARTIN  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

De lever la présente séance.

**ADOPTÉE**

*Christine Genest*

Christine Genest  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

*PSG*

Pierre Saint-Germain  
Maire